

Des plantes nommées moly

In: Journal des savants. 1995, N°1. pp. 3-29.

Citer ce document / Cite this document :

Amigues Suzanne. Des plantes nommées moly. In: Journal des savants. 1995, N°1. pp. 3-29.

doi : 10.3406/jds.1995.1582

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/jds_0021-8103_1995_num_1_1_1582



◀ JANVIER-JUIN 1995 ▶

DES PLANTES NOMMÉES MOLY

Au cours de ces dernières décennies, des travaux remarquables ont mis en lumière d'une part le sens du phytonyme grec μῶλυ et l'appartenance du terme à la langue savante des poètes qu'il est convenu d'appeler la « langue des dieux »¹, d'autre part l'identité des plantes auxquelles la littérature technique gréco-latine donne, outre leur nom propre, celui de *moly*². Paradoxalement, la brève notice (*H.P.* IX, 15, 7) que Théophraste³ consacre

1. J. CLAY, « The Planktai and Moly : Divine Naming and Knowing in Homer », *Hermes*, 100 (1972), p. 127-131 ; Ch. de LAMBERTERIE, « Grec homérique μῶλυ : étymologie et poétique », *LALIES* 6 (1988), p. 129-138 ; *Id.*, *Les adjectifs grecs en -ος*, Louvain-la-Neuve, 1990, t. I, p. 375-390 ; F. BADER, « La langue des dieux : hermétisme et autobiographie », *LEC* 58 (1990), p. 3-26, en particulier p. 16.

2. J. ANDRÉ, « Pythagorisme et botanique », *Rev. Phil.* 32 (1958), p. 218-243 (les p. 233-241 concernent le *moly*) ; *Id.*, *Les noms de plantes dans la Rome antique*, Paris, 1985, s.v. *mōly* 3 et 4 ; J. STANNARD, « The Plant Called Moly », *Osiris*, 14 (1962), p. 254-307.

3. La paternité de la seconde partie du livre IX (ch. 8-20), transmise dans l'*Urbina gr.* 61 sous le titre Περὶ δυνάμεως ῥιζῶν, a été souvent refusée à Théophraste. Ainsi STEIER, art. *Moly*, in *RE* XVI 1 (1933), c. 29-33, parle (c. 30) du « collecteur de simples qui a rédigé pour l'*Histoire des plantes* de Théophraste l'appendice relatif aux plantes utilisées en médecine populaire » ; de même pour H. RAHNER (*Mythes grecs et mystère chrétien*, trad. fr. de H. Voirin, Paris, 1954, p. 199), « l'auteur inconnu du neuvième livre de l'*Histoire des Plantes* de Théophraste <est> un « herboriste » (Rhizotome) qui (...) ne rapporte que des racontars purement populaires sur les plantes ». A la suite des travaux de M. Wellmann et de J. Scarborough, on admet aujourd'hui

à une plante d'Arcadie nommée $\mu\omega\lambda\upsilon$ et réputée semblable au *moly* homérique, n'a fait l'objet d'aucune étude approfondie. Pourtant ce texte, complété par les descriptions postérieures de la même plante, paraît fournir des renseignements d'ordre botanique et phytogéographique suffisants pour permettre une détermination assez sûre. Celle-ci ne peut cependant être tentée qu'une fois dégagé le trait commun aux plantes homonymes déjà identifiées : c'est en effet ce caractère ou cette propriété qui a les meilleures chances d'être en relation avec le sens du terme et d'appartenir par excellence aux végétaux dont $\mu\omega\lambda\upsilon$ est le seul nom. A supposer qu'il se trouve aujourd'hui encore en Arcadie une espèce végétale répondant en tous points aux indications d'Homère et des naturalistes, nous devons nous demander s'il y a des raisons valables de considérer le *moly* de l'épopée comme le reflet stylisé de la plante réelle ou s'il faut s'en tenir à l'idée d'un végétal imaginaire que les Grecs des temps classiques, nourris d'Homère, se seraient attachés à reconnaître autour d'eux dans des plantes plus ou moins ressemblantes.

Déjà réunis dans des travaux antérieurs⁴, les textes qui évoquent ou décrivent l'aspect et les vertus d'une plante nommée $\mu\omega\lambda\upsilon$ se répartissent en trois groupes : le passage de l'*Odyssee* où le terme apparaît pour la première fois ; les descriptions d'une plante bulbeuse homonyme ; les notices relatives à des espèces différentes secondairement ou localement appelées $\mu\omega\lambda\upsilon$.

1. En κ 275-308 Ulysse raconte comment « Hermès à la baguette d'or » (v. 277 Ἑρμείας χρυσόραπις) vint à son aide lorsqu'il allait rejoindre ses compagnons que Circé avait transformés en porcs en les frappant de sa

que cet ensemble de notices conçu à la manière d'un « herbier » s'inspire d'un ouvrage de Dioclès de Carystos, mais a été considérablement enrichi par Théophraste. Nos arguments en faveur de l'authenticité d'un opuscule antérieur à l'*Historia plantarum* et à l'origine indépendant ont été exposés dans un article « Problèmes de composition et de classification dans l'*Historia plantarum* de Théophraste », à paraître dans *Rutgers University Studies in Classical Humanities*, vol. 7, New Brunswick (USA).

4. J. STANNARD, *op. cit.*, donne en traduction la plupart des textes grecs et latins qui traitent du *moly* avec ou sans indications morphologiques, ainsi qu'une riche bibliographie. Nous ne retiendrons ici que les documents à caractère botanique, écartant même ceux d'entre eux qui n'ajoutent rien à la tradition antérieure. De même, il n'y aurait aucun profit à rappeler toutes les identifications proposées pour le *moly* homérique. On se reportera à ANDRÉ, « Pythagorisme... », p. 234 et 239-240, pour une critique décisive des hypothèses les moins inconsistantes, celle de V. COCCO, « D'un'antichissima designazione mediterranea della 'malva' : preell. $\mu\omega\lambda\upsilon$ 'pianta magica, malva' », *Arch. Glott. Ital.* 40 (1955), p. 10-28, et celle de V. BÉRARD, résumée en ces termes dans *Les Phéniciens et l'Odyssee*, Paris, t. II (1903), p. 289 : « Je crois que *molu* est la transcription grecque du mot sémitique dont *halimos* [– le pourpier de mer, *Atriplex halimus* L.] serait la traduction ».

baguette (v. 238 ῥάβδῳ πεπληγυῖα). Pour rendre inopérante la drogue avec laquelle la magicienne croira ensorceler Ulysse à son tour, Hermès lui donne une « herbe noble » (v. 287 et 292 φάρμακον ἐσθλόν)⁵ douée d'un pouvoir prophylactique :

κ 302-306 ὦς ἄρα φωνήσας πόρε φάρμακον Ἄργειφόντης
 ἐκ γαίης ἐρύσας, καί μοι φύσιν αὐτοῦ ἔδειξε·
 ῥίζη μὲν μέλαν ἔσκε, γάλακτι δὲ εἵκελον ἄνθος·
 μῶλυ δὲ μιν καλέουσι θεοί· χαλεπὸν δὲ τ' ὀρύσσειν
 ἀνδράσι γε θνητοῖσι· θεοὶ δὲ τε πάντα δύνανται.

« Sur ces paroles, le Tueur d'Argos⁶ me remit une herbe qu'il avait tirée du sol, et m'en fit voir la nature⁷ : de la racine elle était noire, mais sa fleur ressemblait à du lait ; les dieux l'appellent *moly* ; elle est difficile à arracher, du moins pour les mortels ; les dieux, eux, peuvent tout. »

5. Quoique φάρμακον ἐσθλόν soit intentionnellement opposé aux φάρμακα λυγρὰ (v. 236) « drogues funestes » de Circé, le contexte impose pour φάρμακον le sens plus précis d' « herbe » (ici magique, ailleurs médicinale ou vénéneuse ; cf. par ex. Thphr., *H.P.* IV,5,2 : l'Arcadie et la Laconie sont φαρμακώδεις, « riches en plantes médicinales »). Le sens exact de ἐσθλόν apparaît moins nettement : « herbe de vie » traduit V. BÉRARD (par référence au verbe d'existence ?) ; « bonne herbe » (LAMBERTERIE, « Grec homérique μῶλυ », p. 129) est insuffisant, ἐσθλός ayant « une coloration morale plus sensible que ἀγαθός » (CHANTRAINE, *DELG*, s.v.). Peut-être n'est-ce pas solliciter le texte que de dire « noble » l'herbe qui doit permettre à Ulysse de conserver sa qualité d'homme. Pour l'appartenance du terme à l'arcadien, voir *infra*, n. 93.

6. Ainsi traduit P. Mazon, conformément à l'interprétation traditionnelle qui était déjà celle d'Hésiode, d'après une scholie à Ω 24 : Ἄργειφόντην... κατὰ τοὺς Ἡσιόδου μύθους τὸν βουκόλον Ἴουε ἐφώνευσεν (Ἐρμῆς). Pour d'autres hypothèses étymologiques (notamment le rapprochement avec ἀργός « blanc » et φαίνω) dont aucune n'est réellement convaincante, voir le *DELG*, s.v. Ἄργειφόντης. J. CHITTENDEN, « Διάκτορος Ἄργειφόντης », *Am. Journ. of Arch.* 52 (1948), p. 24-33, admet avec Kretschmer (in *Glotta*, 10 [1919], 45 sqq.) que Ἄργειφόντης est une adaptation métrique de *Ἄργοφόντης et réfute (p. 25) par un argument de bon sens l'objection d'Aristarque : « Homère ne rapporte pas la légende selon laquelle Hermès tua Argos pour délivrer Io prisonnière. (...) Il n'y a pas pour Homère d'occasion de raconter l'histoire et parce qu'il n'en dit rien, Aristarque a pensé que c'était une légende inconnue de lui et inventée ultérieurement ». Non seulement « nous ne commettons pas une inexactitude grave à entendre le mot comme le faisaient les auditeurs ioniens et attiques du poème » (L. SÉCHAN-P. LÉVÊQUE, *Les grandes divinités de la Grèce*, Paris, 1966, p. 280, n. 33), mais surtout nous verrons plus loin (n. 24) que le Tueur d'Argos serait bien à sa place dans l'épisode du *moly*.

7. Selon A. HEUBECK, *A Commentary on Homer's Odyssey*, Oxford, t. II (1990), p. 60, φύσιν αὐτοῦ ἔδειξε signifierait en substance « il m'instruisit du pouvoir caché de cette plante », ce qui renverrait aux explications précédentes d'Hermès (v. 287-292). On ne voit pas l'utilité d'un tel rappel, Ulysse n'ayant pas à mieux connaître le *moly* pour que celui-ci agisse contre les drogues de Circé : il lui suffit de le porter sur lui, en guise d'amulette, pour être protégé. Au contraire, comme le remarque J. CLAY, *op. cit.*, p. 130, la « nature » (φύσις) de cette plante, à savoir l'aspect physique des parties évoquées (v. 304), n'apparaît en totalité qu'après son arrachage.

2. a) Théophraste, *H.P.* IX, 15, 7 :

Τὸ δὲ μῶλυ (scil. γίνεται) περὶ Φενεὸν καὶ ἐν τῇ Κυλλήνῃ. Φασὶ δ' εἶναι καὶ ὅμοιον ᾧ ὁ Ὀμηρος εἴρηκε, τὴν μὲν ρίζαν ἔχον στρογγύλην προσεμφορῆ κρομμύω, τὸ δὲ φύλλον ὅμοιον σκίλλῃ · χρῆσθαι δὲ αὐτῷ πρὸς τὰ ἀλεξιφάρμακα καὶ τὰς μαγείας · οὐ μὴν ὀρύττειν γ' εἶναι χαλεπὸν, ὡς Ὀμηρὸς φησι.

« Le *moly* croît aux environs de Phénéos et dans le Cyllène. C'est, dit-on, une plante semblable à celle dont Homère a parlé, pourvue d'une racine ronde qui fait penser à un oignon et de feuilles semblables à celles de la scille ; on l'utilise pour les antidotes et les pratiques magiques ; toutefois elle n'est pas difficile à arracher, comme le dit Homère. »

b) Dioscoride, III, 47 (texte de l'éd. Wellmann, 1906) :

Μῶλυ · τὰ μὲν φύλλα ἔχει ἀγρώστει ὅμοια, πλατύτερα δέ, ἐπὶ γῆν < κλώμενα >, ἄνθη < δὲ > λευκοῖσι παραπλήσια, γαλακτόχροα, ἥσσονα δὲ πρὸς τὰ τοῦ ἴου, καυλὸν δὲ λεπτόν, πήχεων τεσσάρων · ἐπ' ἄκρου δὲ ἔπεστιν ὡσεὶ σκορδοειδὲς τι · ρίζα δὲ μικρά, βολβοειδῆς. Αὕτη σφόδρα ἀγαθὴ πρὸς ὑστέρας ἀναστομώδεις τετριμμένη καὶ μετ' αἰρίνου ἀλεύρου προστιθεμένη ἐν πεσσοῦ.

R V (= Ps.-Diosc.) μῶλυ · οἱ δὲ λευκόιον ἄγριον καλοῦσιν.

« Le *Moly* a les feuilles semblables à celles du chiendent, mais plus larges, retombantes, des fleurs assez voisines de celles des perce-neige⁸, couleur de lait, mais plus petites que celles du perce-neige, une tige grêle, de quatre coudées⁹, surmontée à l'extrémité comme qui dirait de quelque chose qui rappelle l'ail ; la racine est petite, bulbeuse (ou : semblable à celle du

8. Λευκοῖσι est pris au sens de « giroflées », « violiers », déjà par les naturalistes arabes des XII^e-XIII^e siècles qui ont traduit en leur langue la notice de Dioscoride (cf. A. HALOUBI, *Les plantes des terrains salés et désertiques vues par les anciens Arabes*, thèse de Sciences, Montpellier, 1988, p. 166) et dans les travaux modernes (STEIER in *RE* XVI 1, c. 31 ; ANDRÉ, « Pythagorisme... », p. 236). S'agissant d'une plante bulbeuse à fleur blanc de lait, le terme de comparaison est en réalité le perce-neige (genre *Galanthus*, litt. « fleur de lait », dans la nomenclature botanique actuelle), homonyme en grec du violier. De même que Dioscoride, Théophraste emploie λευκόιον dans ses deux acceptions, le contexte permettant seul d'identifier l'espèce concernée : c'est le violier dans une liste de plantes « à feuilles sur la tige » (*H.P.* VII, 8, 3), le perce-neige parmi « les espèces voisines du muscari », τὰ βολβώδη (VII, 13, 9). A noter encore la reprise de λευκόιον par le simple ἴον à la fois dans le texte de Dioscoride et dans *H.P.* VI, 8, 1 : « La première fleur est le perce-neige (τὸ λευκόιον)... En même temps que lui (Ἄμα δὲ τῷ ἴω) vient... »

9. Texte fautif (aucune espèce bulbeuse comparable au perce-neige n'atteint 1,76 m), à corriger peut-être d'après les traductions arabes (cf. note précédente) qui donnent « quatre emfans », soit la moitié de la hauteur indiquée dans nos manuscrits de Dioscoride.

muscaria, βολβός). Celle-ci, broyée et appliquée en pessaire avec de la farine d'ivraie, est très bonne pour les matrices béantes.

Moly : on l'appelle aussi 'perce-neige sauvage' . »

c) L'auteur anonyme du *Carmen de viribus herbarum*¹⁰ (III^e siècle ap. J.-C. ?) pastiche Homère en empruntant un trait (la racine bulbeuse) à la tradition naturaliste :

(Ulysse ne se serait pas sauvé...)

186-191 εἰ μὴ τοῦτό γ' ἔδωκε διάκτορος Ἀργειφόντης
 ἐκ γαίης ἐρύσας, ἐναλίγκιον ἄνθει λευκῶ,
 ὡς γάλα λαμπόμενον κουροτρόφον, αὐτὰρ ἔπειτα
 ναρκίσσῳ ἕκελον, ῥίζῃ ζοφοειδῆς ἰδέσθαι.
 Πάντα γὰρ ἐξακέσαιο βροτοφθόρα φάρμακα λυγρὰ ·
 τὴν βοτάνην περὶ σῶμα φορῶν ἐχθροὺς ὑπαλύξεις.

« ...si le Guide¹¹, le Tueur d'Argos, ne le [= le *moly*] lui avait donné après l'avoir tiré du sol, sous la forme d'une fleur blanche, tel que le lait, brillante nourriture de la jeunesse, et par ailleurs semblable à un narcisse, sombre d'aspect si on en regarde la racine. Puisses-tu apporter un remède radical à toutes les drogues funestes fatales aux mortels ! En portant cette herbe sur toi, tu échapperas à tes ennemis. »

3. a) Dioscoride, III, 46, au sujet de la « rue sauvage », *Peganum harmala* L. :

Καλοῦσί τινες πῆγανον ἄγριον καὶ τὸ ἐν Καππαδοκίᾳ καὶ ἐν τῇ κατ' Ἀσίαν Γαλατίᾳ λεγόμενον μῶλυ. (...) Καλοῦσι δέ τινες αὐτὸ ἀρμαλά, Σύροι δὲ βήσσασαν, Καππάδοκες δὲ μῶλυ, ἐπειδὴ κατὰ ποσὸν σφάζει τὴν πρὸς τὸ μῶλυ ἐμφέρειαν, τῇ ῥίζῃ μέλαν καὶ τῷ ἄνθει λευκὸν ὑπάρχον.

« Certains appellent aussi *rue sauvage* la plante qui porte en Cappadoce et chez les Galates d'Asie le nom de *moly*. (...) Certains appellent cette plante

10. Titre du poème dans l'éd. E. HEITSCH, *Die Griechischen Dichterfragmente der Römischen Kaiserzeit* (Band II, 1964), in *Abhandlungen der Akademie der Wissenschaften in Göttingen*, 58. On dit aussi *Carmen de herbis* ou *Poeta de herbis*.

11. Traduction retenue par J. CHITTENDEN, *op. cit.*, p. 29-30, eu égard au rôle d'Hermès dans notre passage et dans le chant Ω de l'*Iliade* (voir *infra*, p. 12) et suivant l'hypothèse étymologique qui rattache διάκτορος à διάγω (*contra*, CHANTRAINE, *DELG*, s.v. : « il est clair que διάκτορος ne peut être un nom d'agent de διάγω »).

harmala, les Syriens *bèssasa*, les Cappadociens *moly*, parce qu'elle ne laisse pas de ressembler dans une certaine mesure au *moly*, avec sa racine noire et sa fleur blanche. »

b) Pline, XXI, 180 :

Quin et alterum genus, quod halicacabon uocant, soporiferum est atque etiam opio uelocius ad mortem, ab aliis morion, ab aliis moly appellatum.

« Il existe encore une autre espèce d'*halicacabon* ; elle est narcotique et conduit à la mort plus rapidement même que l'opium ; les uns l'appellent *morion*, les autres *moly* » (trad. J. André, C.U.F., 1969).

« Cet *halicaccabos* narcotique, explique J. André en note *ad loc.*, est décrit par Diosc. 4,72, sous les noms de *strychnos hypnoticos*, *halicaccabon* et *cacalia* (...). C'est la *Withania somnifera* Dun. que toute l'Afrique du Nord considère comme narcotique. »

La même plante se reconnaît aussi dans la « morelle somnifère » (στρόχνος ὁ ὑπνώδης) de Théophraste, *H.P.* VII,15,4 et IX,11,5, et Pline précise, dans la fin de la phrase citée *supra*, que déjà Dioclès de Carystos (à qui Théophraste a pu emprunter une partie de ses renseignements) en louait les vertus.

Ce sont donc les textes relatifs aux deux plantes appelées accessoirement *moly*¹² qui forment la partie la plus sûre de notre documentation. Sachant avec certitude de quelles espèces il s'agit, nous devons nous attacher à identifier ce qui les rapproche l'une de l'autre, et l'une et l'autre du φάρμακον ἔσθλόν remis par Hermès à Ulysse.

L'harmale (fig. 1), ou harmel, est une plante des steppes, irrégulièrement distribuée dans l'Europe méditerranéenne¹³, très commune en Afrique du Nord et dans tout l'Orient. Dioscoride (III, 46) en note

12. Nous n'avons pas à tenir compte ici du panicaut, *Eryngium campestre* L. et *E. maritimum* L., l'ἑρύγγιον de Dioscoride, III, 21, que le Pseudo-Dioscoride appelle aussi *moly*. Ce nom a pu lui venir d'un ensemble de caractères morphologiques (capitules blanchâtres, racine à écorce brun foncé) et de propriétés alexipharmiques notées par Dioscoride (θηριοδῆκτοις καὶ θανασίμοις ἀρμόζει). Mais c'est plutôt l'aspect de sa racine, dans laquelle on voyait, selon le cas, l'image du sexe de l'homme ou de celui de la femme, qui a suscité les croyances magico-érotiques rapportées par Pline, XXII, 20 (voir ANDRÉ, « Pythagorisme... », en particulier p. 219 et 241). Alors *moly* désigne simplement une plante prétendue douée d'un pouvoir surnaturel.

13. Selon E. de HALÁCSY, *Conspectus florum graecae*, Lipsiae, 1901-1904 (repr. Lehre, 1968), I, 312, *Peganum harmala* est fréquent dans la plaine thessalienne, plus sporadique en Attique, Corinthe, Argolide, Laconie, ainsi que dans les îles. L'espèce appartient aussi à la flore italienne et se trouve même çà et là en France à l'état subspontané.



FIG. 1. — L'harmale, *Peganum harmala* L. (*Exsiccatum*).

exactement les traits essentiels : plante touffue à feuilles découpées en lanières, d'odeur forte ; fleur blanche et graine triangulaire orangée, amère, utilisée comme remède à l'amblyopie. Le fait que les Cappadociens donnaient à cette « rue sauvage » le nom de *moly* l'intrigue (il le signale, nous l'avons vu, deux fois dans la même notice) et l'embarrasse : on remarquera la prudence de l'expression « elle ne laisse pas de ressembler dans une certaine mesure au *moly* (κατὰ ποσὸν σώζει τὴν πρὸς τὸ μῶλυ ἐμφέρειαν), avec sa racine noire et sa fleur blanche ». A la vérité, la fleur de l'harmale est blanc verdâtre ou jaunâtre, fort éloignée du blanc pur et mat du lait, et la ressemblance que Dioscoride cherchait dans la morphologie de la plante tient à un de ses usages inconnu de lui. Depuis l'Antiquité et aujourd'hui encore, dans les régions où elle abonde, l'harmale passe pour une herbe magique ¹⁴ : ses graines, riches en alcaloïdes excitants du système nerveux central,

14. Plutarque, *Isis et Osiris*, 46, décrit l'usage d' « une herbe appelée *omómi* » pilée avec du sang de loup pour « des sacrifices apotropaiques et lugubres » (ἀποτρόπαια καὶ σκυθρωπά) offerts

voire hallucinogènes et susceptibles de déterminer des phénomènes de paralysie ¹⁵, brûlent en dégageant une fumée considérée comme apotropaïque. De telles fumigations sont recommandées dans le *Grand Papyrus magique de Paris* (B.N. suppl. gr. 574), du iv^e siècle de notre ère ¹⁶. Les médecins et naturalistes arabes du Moyen Age, à commencer par Avicenne (x^e-xi^e siècles), attribuent toutes sortes de vertus curatives aux graines d'harmale et ajoutent ce détail dont l'importance pour notre propos saute aux yeux : « elles sont somnifères » ¹⁷.

Là est le point commun au *moly*-harmale et au *moly*-morelle somnifère, *Withania somnifera* Dunal (fig. 2) ¹⁸. Celle-ci en effet présente encore moins que l'harmale l'aspect du *moly* homérique, avec ses petites fleurs verdâtres ¹⁹

par les Perses au mauvais démon Arimanius. On identifie cette herbe avec l'*haoma* (note *ad loc.* dans l'éd. Froidefond, C.U.F., 1988) ou *hôm* (RAHNER, *op. cit.*, p. 216-217) du persan, à savoir l'harmale. (Convierait-il de rapprocher l'ῥμωμι de Plutarque du nom copte de l'harmale, *mūmā* d'après HALOUBI, *loc. cit.* [*supra*, n. 8] ?) Nous n'avons pas pu consulter l'ouvrage de D. S. FLATTERY, *Haoma and Harmaline*, Univ. of California Press, 1989, auquel renvoie F. Bader dans son compte rendu de *LALIES* 6, in *BSL* 85 (1990), p. 140. Pour attester la survivance actuelle des superstitions relatives à l'harmale d'un bout à l'autre de son aire, il suffit de citer H. P. J. RENAUD-G. S. COLIN, *Tuhfat al-Ahbāb, Glossaire de la Matière Médicale marocaine*, Paris, 1934, p. 80, n° 176 : *Harmal* « ... jouit d'une réputation ancienne d'herbe magique et de panacée. Sa graine, vendue chez tous les épiciers du Maroc, est à la base de la plupart des fumigations thérapeutiques et magiques pratiquées par les indigènes » ; S. GUPTA, *Plants myths and traditions in India*, Leiden, 1971, p. 2 : « Les graines de *Peganum harmala* sont brûlées pour chasser les esprits malins et détourner le mauvais œil » ; J.-M. PELT, *Drogues et plantes magiques*, Paris, 1983, p. 270 : « Les graines jetées dans un foyer sont réputées émettre une fumée enivrante et la plante est considérée avec beaucoup de respect par les nomades d'Afghanistan ».

15. PELT, *ibid.* ; A.-M. DEBELMAS-P. DELAVEAU, *Guide des plantes dangereuses*, Paris, 1978, p. 39.

16. K. PREISENDANZ, *Papyri Graecae Magicae*, Leipzig, 1928, t. I, p. 116 (IV, 1295) : ἐπιθῦε ἐξαυτούμενος ἄρμαρα « faites fumer de l'harmale pendant la supplication » ; p. 132 (IV, 1990) : ἐπιθύσας ἄρμαρα καὶ λίβανον ἄτμητον ἀναχώρει « quand vous aurez fait fumer de l'harmale et de l'encens non concassé, retirez-vous ». Autre témoignage des vertus apotropaïques attribuées à la graine d'harmale, cette fois hors des pratiques magiques et sans fumigation, dans le *Voyage en Égypte de Pierre Belon du Mans 1547* (p. 89 b-139 b des *Observations de plusieurs singularitez et choses memorables, trouvées en Grece, Asie, Judée, Egypte, Arabie, et autres pays estranges*, Paris, 1555), édité par S. Sauneron, Le Caire, 1970, 94 a : « La susdicte herbe de Harmala est moult semblable à Moly. C'est une espece de rue sauvage que les Arabes, Egyptiens et Turcs ont a present en divers usages. Ils ont coustume de s'en parfumer tous les matins, et se persuadent pour cela qu'ils dechassent [Note de l'éditeur : que par ce moyen ils chassent] tous mauvais esprits ».

17. HALOUBI, *loc. cit.* (*supra*, n. 8).

18. Nous avons donné l'image d'un rameau fructifère dans un précédent article, « *Phytonymes grecs et morphologie végétale* », *J. Savants*, 1984, p. 153.

19. « Fleur rouge, d'une bonne taille », dit Dioscoride (IV, 72) de la morelle somnifère, στρύχνον ὑπνωτικόν. STANNARD, *op. cit.*, p. 278, tente de justifier le texte par des variations de

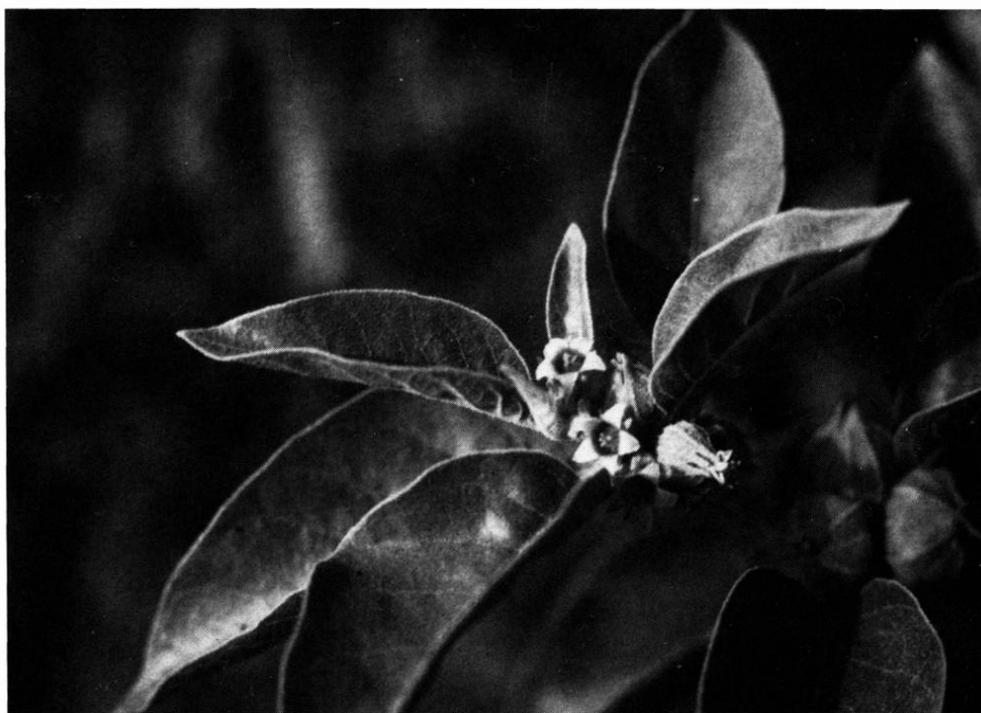


FIG. 2. — La morelle somnifère, *Withania somnifera* (L.) Dunal.

et sa racine d'un rouge brun à l'état sec. Mais quoiqu'elle soit rare en Grèce et peut-être absente d'Italie²⁰, les Anciens en ont bien connu les effets²¹ : l'écorce de la racine, prise dans du vin pur, fait dormir, note Thécophraste (*H. P.* IX, 11, 5) ; selon Dioscoride (IV, 72), elle a un pouvoir narcotique plus modéré que le suc du pavot et calme les maux de dents. Il ne semble pas que la *Withania* ait jamais joué un rôle comparable à celui de l'harmale

couleur qui seraient connues des spécialistes ; la différence de taille reste inexpliquée. Quoiqu'il en soit, même les fleurs verdâtres de la plante typique décrite dans T. G. TUTIN, V. H. HEYWOOD *et al.*, *Flora europaea*, Cambridge, 1964-1980, III, 195 ; HALÁCSY, *op. cit.*, II, 365-366 ; V. TÄCKHOLM, *Students' Flora of Egypt*, Cairo, 1956, p. 474, et représentée sur notre photographie (fig. 2) prise à Louqsor, ne sont pas assimilables à une fleur blanc de lait.

20. HALÁCSY, *ibid.*, la signale en quelques points de l'Eubée et du Péloponnèse, ainsi qu'en Crète. Son aire s'étend du Sud de l'Espagne à l'Inde orientale et jusqu'à l'Afrique du Sud (nombreux détails dans STANNARD, *op. cit.*, p. 280-281, avec mention de spécimens italiens [n. 75], alors que l'espèce manque à l'Italie selon J. G. Hawkes in *Flora europaea*, *loc. cit.*).

21. En dépit de nombreuses recherches (voir les références bibliographiques de Stannard, p. 277, n. 58), les principes actifs de cette plante sont au contraire encore mal connus.

dans des pratiques magiques, mais elle engourdit ceux qui en ont absorbé (d'où le nom de *morion*, « l'herbe qui abrutit », transmis par Pline avec celui de *moly*) et les prive de leur capacité d'action²². Il était facile d'en déduire qu'elle pouvait aussi, à l'occasion, rendre inefficaces drogues magiques et sortilèges.

Or précisément ce genre de rapport entre le sommeil provoqué et la mise hors d'état de nuire d'une personne ou d'un objet existe dans les poèmes homériques. Nous y voyons Hermès faire usage de sa baguette d'or²³ « avec laquelle il charme les yeux des humains, à son gré, et les réveille quand ils dorment » (Ω 343-344 = ϵ 47-48 ~ ω 3-4). Ainsi au chant Ω de l'*Iliade*, qui présente de nombreuses analogies de fond et de forme avec l'« épisode de Circé »²⁴, Priam s'apprête à traverser le camp ennemi, avec la rançon du corps d'Hector ; afin que le vieillard arrive indemne auprès d'Achille, Hermès, à qui Zeus a confié le soin de le guider, plonge les Achéens dans un profond sommeil (Ω 677-679). Dans l'épisode de Circé, Hermès sert également de guide et de protecteur à Ulysse, mais la situation est beaucoup plus complexe. Le dieu bienveillant qui par sa baguette « apporte la paix » (Ovide, *Mét.* XIV, 291-292, narre le don du *moly* en appelant Hermès *pacifer...Cyllenius*) doit faire échec aux maléfices d'une sorcière, elle-même déesse et capable d'abrutir, mais au sens fort du terme, des êtres humains,

22. Au cours de son voyage en Égypte (1581-1584), Prosper Alpin a noté l'usage de la *Withania* comme somnifère, calmant des élancements et des brûlures, et moyen criminel de mettre quelqu'un hors d'état de se défendre : « L'écorce de la plante est souvent employée (...) par certains malfaiteurs qui en mettent dans la nourriture pour accomplir en secret quelque mauvaise action pendant que les gens sont endormis » (*Les Plantes d'Égypte*, édité par R. de Fenoyl, Le Caire, 1980, p. 131 [184]).

23. Don d'Apollon qui la présente à Hermès comme un instrument prophylactique : « elle te préservera de toute atteinte » (*Hymne hom. Hermès*, 530).

24. Voir G. BECK, « Beobachtungen zur Kirke-Episode in der Odyssee », *Philologus*, 109 (1965), p. 1-29, qui passe très rapidement (p. 9) sur le don du *moly*. A noter cependant qu'au moment décisif pour la suite des événements où Hermès remet à Ulysse le *moly* (κ 302), il est désigné par l'épiclèse Ἀργειφόντης, celle-là même dont 11 des 14 occurrences dans l'*Iliade* se trouvent en Ω (cf. CHITTENDEN, *op. cit.*, p. 25, n. 5). Si l'on entend par là « le Tueur d'Argos » (voir *supra*, n. 6), Ἀργειφόντης prend dans les deux contextes une autre valeur que celle d'une épiclese banale : c'est le moyen de rappeler que pour tuer Argos, le bouvier aux cent yeux préposé par Héra à la garde de la génisse Io, Hermès l'avait endormi par « l'assoupissante chanson » (Eschyle, *Prom.* 575 : ὑπνοδόταν νόμον) de sa syrinx et frappé pendant son sommeil (note de P. Mazon *ad loc.*, avec une référence à Bacchylide qui n'est guère probante, le texte du passage [*Dithyrambe*, V, 19-36], mutilé, ne permettant que des conjectures ; voir p. 48 et 50 de l'éd. J. Irigoien, J. Duchemin et L. Bardollet, C.U.F., 1993). De même qu'Argos dans la légende d'Io et les Achéens dans l'*Iliade*, les drogues de Circé perdent par l'intervention du dieu la faculté de nuire.

au moyen de ses drogues et de sa baguette. Il y a une différence, si l'on peut dire, hiérarchique entre le douzième Olympien ²⁵ et cette divinité de second ordre qui règne sur une ménagerie d'hommes métamorphosés ²⁶. Hermès ne contrarie donc pas ouvertement les desseins de Circé : il disparaît après avoir remis à Ulysse le *moly*, doué de la vertu prophylactique et apaisante de la « baguette d'or », dont la plante prend en quelque sorte le relais ²⁷. L'extension de son nom à l'harmale et à la morelle somnifère apparaît ainsi fondée sur une idée exacte du pouvoir que le poète de l'*Odyssee* prête au *moly*.

On doit à Ch. de Lamberterie une explication convaincante du phytonyme μῶλυ, qui est en gros la suivante : un adjectif μῶλυσ « mou », « sans vigueur », apparaît dans les textes à partir de l'époque hellénistique et un verbe médio-passif μωλύ(ν)ομαι « s'amollir », d'où « s'affaiblir », « perdre de sa virulence », déjà chez Hippocrate ; d'autre part, le substantif homérique μῶλυ, appartenant à la « langue des dieux », doit être une désignation métonymique analogue à Βριάρεως, le géant « fort » (A 403), Ξάνθος, le fleuve « roux » (Y 74) ou Πλαγκταί, les roches « errantes » (μ 61), tous termes donnés pour « divins ». Or précisément Lycophron, *Alex.* 678-679, rapproche le phytonyme homérique μῶλυ de l'adjectif ²⁸ μῶλυσ pris dans un

25. Cf. *Hymne hom. Hermès*, 128-134.

26. O. TOUCHEFEU-MEYNIER, « Ulysse et Circé : notes sur le chant X de l'*Odyssee* », *REA* 93 (1961), p. 264-270, donne de bonnes reproductions (pl. XIII) d'un lécythe attique à figures noires de la fin du VI^e siècle représentant Circé en train de remuer avec une baguette le contenu d'une coupe et entourée d'hommes à tête animale qui sont évidemment les compagnons d'Ulysse. Comme ceux-ci ont l'air de mener joyeuse vie auprès de la magicienne, l'auteur de cette étude songe à la contamination, dans l'*Odyssee* même et hors de l'épopée, du récit dramatique de la métamorphose par quelque conte populaire dans lequel les victimes de Circé étaient des victimes consentantes. Ainsi s'expliquerait la double personnalité de Circé (notée aussi dans HEUBECK, *Commentary*, II, 51), d'abord méchante sorcière, ensuite bonne fée. « Cette virevolte, nous est-il dit p. 264, est si rapide et si complète qu'elle donne au personnage de Circé une certaine invraisemblance. » Il ne nous semble pas nécessaire, pour expliquer ce revirement, de supposer l'existence, au demeurant plausible, d'une version amusante des aventures d'Ulysse : stupéfaite de voir ses drogues sans effet sur Ulysse et terrifiée quand il la menace de son épée, Circé reconnaît en lui l'homme dont « le Tueur d'Argos à la baguette d'or » (x 331 χρυσόραπις Ἀργειφόντης) lui avait prédit la venue. Elle s'avoue vaincue par le protégé d'Hermès, donc en fait par le dieu plus puissant qu'elle, qui a dénoué le drame et fait régner la paix.

27. Sur un autre vase « empreint du même esprit comique » (*ibid.*, p. 268-269 et pl. XV), « Circé renforce le pouvoir de son breuvage en touchant d'un long doigt sec le front du vieillard [Ulysse] ; celui-ci oppose au maléfice la vertu d'un morceau de bois mort : parodie du *moly* ». Certes, le peintre dépoétise le *moly*, mais sans se méprendre sur sa nature : c'est le substitut de la baguette d'or qu'il transforme malicieusement en un bout de bois sec.

28. *Adjectifs en -υς*, p. 375-387. Bref rappel (p. 381) des thèses traditionnelles : 1) étymologie indo-européenne fondée sur le rapprochement avec skr. *mūla* « racine » (cf. Boisacq,

sens actif ²⁹ : ἀλλά νιν (scil. Ὀδυσσῆα) βλάβης ἢ μῶλως σαώσει ρίζα « Mais une racine apaisante le préservera de toute atteinte », et Cléanthe le Stoïcien (fr. 526 von Arnim, ap. Apollonius le Sophiste, *Lexicon Homericum*, s.v. *Moly*) fait de même avec le verbe μωλόμαι : le *moly* est pour lui le λόγος, la Raison, δι' οὗ μωλόνται αἱ ὄρμαι καὶ τὰ πάθη « par laquelle s'émeussent les instincts et les passions ». Μῶλυ n'était donc pas senti comme un vocable isolé et obscur ; c'est le neutre substantivé de l'adjectif *μωλύς, avec l'accent récessif normal dans ce type de formation ³⁰, secondairement étendu à l'adjectif lui-même (μῶλως, seul attesté) sous l'influence du texte homérique.

Quelle que soit l'origine exacte de l'adjectif dans la préhistoire du grec ³¹, le point qui nous importe ici paraît définitivement acquis : μῶλυ signifie « ce qui émousse » et désigne chez Homère l'herbe qui rend inopérantes les drogues de Circé ³².

L'étude linguistique du terme aboutit donc à la même conclusion que notre analyse du passage de l'*Odyssée* où Hermès exerce par l'intermédiaire du *moly* son pouvoir de dieu *pacifer*, cette vertu « apaisante » susceptible d'être mise en rapport avec les propriétés sédatives ou narcotiques de plantes réelles, comme nous l'avons vu au sujet de l'harmale et de la morelle somnifère.

DELG ; HOFMANN, *GEW* ; ANDRÉ, « Pythagorisme », p. 236) ; 2) emprunt d'origine inconnue (CHANTRAINE, *DELG* ; FRISK, *GEW*). CHANTRAINE, *Formation des noms*, p. 119, hésite entre ces deux possibilités. La première semble avoir été définitivement écartée par MAYRHOFER, *Etym. Wb. des Altind.* 2, 607. Ch. de Lamberterie ne s'y attarde pas, notant seulement que « la discordance des formes grecque et indienne est un obstacle presque insurmontable à cette étymologie » ; quant à la thèse de l'emprunt, elle lui apparaît, avec raison, comme un pis-aller. L. DUBOIS, *Recherches sur le dialecte arcadien*, Louvain-la-Neuve, 1986, t. I, p. 189, exprime l'opinion naguère la plus autorisée : « Le terme est sans étymologie ».

29. Pour prouver la possibilité d'un tel emploi, Ch. de Lamberterie s'appuie (p. 385) sur une expression parallèle dans Pindare, *Ol.* XIII, 85, où φάρμακον πραύς signifie « le remède qui apprivoise » Pégase, alors que le sens originel de πραύς est « apprivoisé ».

30. On connaît des phytonymes des trois genres grammaticaux constitués par des adjectifs substantivés, avec remontée de l'accent : par ex. δόλιχος (ῆ) « mongette », Légumineuse à gousse allongée (δόλιχός) ; λεύκη (ῆ) « peuplier blanc » (λευκός) ; πόλιον (τό) « germandrée grise » (πολιός « gris », « chenu »). Sous le titre « Étymologie méconnue ou réinterprétation étymologique : le cas de πύξος », dans *Les Phytonymes grecs et latins* (Actes du Colloque de Nice, mai 1992), Nice, 1993, p. 9-20, nous avons proposé de voir également dans le nom du « buis », πύξος (ῆ), un substantif tiré de *πυξός, doublet expressif (comme le sont d'ordinaire les adjectifs en -σός notant un caractère très marqué) de πυκνός « serré », en raison de la forte compacité de ce bois.

31. Plusieurs solutions sont envisagées (p. 387-388), avec une préférence pour le rattachement à la racine *mel (*H*₂) « écraser », « moudre », d'où « réduire à néant ».

32. Ainsi l'entendait déjà l'auteur de la scholie à x 305 : μῶλυ · βοτάνης εἶδος παρὰ τὸ μωλύειν, ὃ ἐστὶν ἀφανίζειν τὰ φάρμακα.

Nous sommes désormais en mesure de tracer avec plus de précision le « portrait » du *moly* qu'on disait en Arcadie « semblable à celui dont Homère a parlé »³³.

C'est une plante rare³⁴, strictement localisée par Théophraste « aux environs de Phénéos et dans le Cyllène ». Le site antique de Phénéos se trouve en Arcadie septentrionale, dans une haute plaine (700 m) fermée au Nord-Est par le Cyllène, au Nord-Ouest par les Monts Aroaniens (l'actuel Chelmos) et au Sud par l'Oryxis³⁵. Les eaux de ruissellement qui convergent vers cette cuvette s'évacuent en disparaissant dans des gouffres et après un parcours souterrain reviennent à l'air libre aux sources du Ladon³⁶. Avant les travaux modernes de drainage, chaque fois que les émissaires s'engorgeaient ou s'obstruaient, la plaine devenait marécage insalubre ou lac limpide³⁷. Hormis le passage qui nous occupe, toutes les mentions de Phénéos dans les traités botaniques de Théophraste³⁸ sont en rapport avec ce phénomène et ses conséquences pour la végétation locale. Du reste, même là où les eaux s'écoulaient normalement, la région de Phénéos avait la riche végétation des sols bien arrosés : plusieurs voyageurs l'ont noté, l'un d'eux précisant même que l'herbe y croît avec une exubérance exceptionnelle en Grèce³⁹. De telles remarques ont été faites aussi dans d'autres vallées du voisinage⁴⁰ ; c'est à ces dernières que s'applique l'expression ἐν τῇ Κυλλήνῃ « dans le massif du Cyllène »⁴¹, et non « sur le Cyllène », qui ne peut

33. L'étude qui va suivre porte sur le second groupe de textes cités plus haut : 2 a) Théophraste, *H.P.* IX, 15, 7 (ci-après Thphr.) ; 2 b) Dioscoride, III, 47 (Dsc.) ; 2 c) *Carmen de viribus herbarum*, 186-191 (*Carm.*).

34. Quoique nuancées, les prétentions des Phénéates auraient été ridicules à propos d'une plante banale, connue sous un nom « humain » dans d'autres régions.

35. Voir la carte « Topographie de l'Arcadie antique » (pl. A) dans M. JOST, *Sanctuaires et cultes d'Arcadie*, Paris, 1985.

36. Étude très précise des faits et de la connaissance qu'en avaient les Anciens dans R. BALADIÉ, *Le Péloponnèse de Strabon*, Paris, 1980, p. 99-103.

37. Ces deux aspects du lac de Phénéos apparaissent dans les descriptions de voyageurs citées *ibid.*, p. 102, n. 40 et 41 : l'abbé Fourmont vit là en 1730 un marais putride qu'il prit pour le Styx ; le paysage était tout différent en 1895, quand J. G. Frazer découvrit avec ravissement « les eaux bleues du lac de Phénéos ».

38. *H.P.* III, 1, 2 ; V, 4, 6 ; *C.P.* V, 14, 9.

39. A. PHILIPPSON, *Der Peloponnes*, Berlin, 1892, p. 127.

40. Après avoir admiré dans le bassin de Phénéos « la plus riche végétation », Frazer note une pareille luxuriance dans la vallée du Crathis, au Nord-Ouest (*Pausanias's Description of Greece*, London, 1898, t. IV, p. 248-249).

41. Le Cyllène (y compris probablement le Chelmos qui le prolonge à l'Ouest) est cité dans *H.P.* III, 2, 5, au nombre des hautes montagnes remarquables par la diversité des milieux

évidemment pas porter à son sommet (2 376 m) ni sur ses pentes dénudées en été, enneigées le reste de l'année, la végétation des zones humides, plus ou moins marécageuses, à laquelle appartient probablement le *moly*.

Du point de vue morphologique, la notice de Théophraste est moins incomplète qu'elle ne paraît de prime abord. Si la couleur de la racine et de la fleur n'est pas indiquée, c'est que l'auteur admet à cet égard l'assimilation du *moly* arcadien au *moly* homérique⁴², puisqu'il marque plus loin le désaccord des Phénéates sur la difficulté de l'arracher. Notre plante a donc une fleur blanc de lait (Hom. ~ Thphr. ; Dsc.)⁴³, assez voisine du perce-neige mais plus petite (Dsc.), d'où le nom de « perce-neige sauvage » (Ps.-Dsc.) ; une racine bulbeuse (Thphr. ; Dsc.) ; petite (Dsc.), noire ou du moins foncée (Hom. ~ Thphr.) comme un bulbe de narcisse (*Carm.*) ; en outre, des feuilles semblables à celles de la scille (Thphr.) ou du chiendent (Dsc.), c'est-à-dire des feuilles de Monocotylédone, à nervures parallèles⁴⁴, charnues et luisantes comme celles de la scille, mais allongées comme celles du chiendent, quoique « plus larges et retombantes » (Dsc.) ; une tige assez haute et grêle (Dsc.), portant à son sommet « comme qui dirait quelque chose qui rappelle l'ail » (Dsc.) — expression aussi juste qu'embarassée pour désigner la spathe membraneuse d'où se dégage l'inflorescence de l'ail, cultivé ou sauvage, de même que la fleur de certains iris et des Amaryllidacées.

Nos sources donnent au bulbe du *moly* un seul usage médical : broyé et mis en pessaire, c'est un remède efficace au relâchement de l'utérus (Dsc. ; repris dans Galien, XII, 80 Kühn et Ps.-Apulée, 48). Mais avant tout le *moly* arcadien est, comme la plante d'Homère, une herbe magique, un antidote

naturels : « zones marécageuses (λιμνώδεις scil. τόπους), sols humides et secs, terre franche et rocaille, prairies des dépressions intérieures (τοὺς ἀνὰ μέσον λιμῶνας) ».

42. J. G. SCHNEIDER, *Theophrasti Eresii quae supersunt*, Lipsiae, 1818, t. III, p. 801, interprète incorrectement le silence de Théophraste : « Il est affirmé que le *moly* arcadien est semblable à celui d'Homère, non que c'est le même : si nous nous souvenons de cela, la comparaison avec les espèces d'ail connues aujourd'hui en sera facilitée et il ne sera pas nécessaire qu'elles correspondent à la seule connue d'Homère » (...) [A propos de l'ail magique, *A. nigrum* L., à fleurs d'un rose violacé] « La fleur pourpre ne m'inquiète pas car ce n'est pas Théophraste lui-même qui l'a dite ' blanc de lait ' ».

43. *Carm.* 187-188 n'est, semble-t-il, qu'une paraphrase d'Homère.

44. C'est A.-L. de Jussieu qui introduisit en 1788 dans la classification des plantes à fleurs la distinction entre Monocotylédones et Dicotylédones. Mais Théophraste avait déjà bien marqué une des différences essentielles entre ces deux classes à propos de la salsepareille (*H.P.* III, 18, 11), qui appartient à la première, comme la scille et le chiendent : les nervures des feuilles sont disposées en lignes parallèles à partir de l'attache du pétiole au limbe foliaire, alors que chez les Dicotylédones les nervures secondaires prennent naissance de part et d'autre de la nervure principale.

aux sortilèges, probablement aussi aux poisons (*Carm.*)⁴⁵, l'ambivalence de φάρμακον se retrouvant dans le composé ἀλεξιφάρμακον (Thphr. et les lexicographes⁴⁶).

On fait traditionnellement de cette plante un ail, à la fois parce que certaines espèces du genre *Allium* ont des caractères morphologiques qui rappellent le *moly* et parce que l'ail cultivé (*A. sativum* L.) a des propriétés antiseptiques depuis longtemps reconnues qui lui ont fait attribuer une action apotropaïque. « Aujourd'hui encore, nous est-il dit dans l'*Encyclopédie du monde végétal*⁴⁷, en Europe orientale, on a gardé la coutume de suspendre aux fenêtres des bouquets de fleurs d'ail, pour éloigner les vampires, sans parler des colliers faits de gousses d'ail enfilées. » L'Antiquité a connu pareille superstition, s'il est vrai que « les hommes couronnés d'ail qu'on rencontre dans les carrefours » (Thphr., *Caractères*, XVI, 13) étaient préposés à l'enlèvement des victuailles offertes à Hécate, une fois celles-ci corrompues⁴⁸. Dans ce cas l'ail était censé combattre les risques d'infection par son action antibactérienne⁴⁹ et, moins rationnellement, les maléfices de la déesse de la magie. Mais il est superflu de démontrer que le μῶλυ de Théophraste ne saurait être son σκόροδον, notre ail cultivé⁵⁰.

45. La limite entre médecine et magie est souvent indistincte, même dans des ouvrages plus « scientifiques » que le *Carmen de viribus herbarum*. Ainsi Dioscoride écrit au sujet du « lychnis coronaire » (III, 100) : « Sa graine, prise avec du vin, est bonne pour les piqûres de scorpion », et il poursuit en parlant du « lychnis sauvage » (III, 101) : « On dit que les scorpions s'engourdissent (ναρκώδεις... γίνεσθαι) et deviennent inertes quand on leur présente la plante ». Il s'agit de deux espèces étroitement apparentées, *Lychnis coronaria* (L.) Desr. et *Agrostemma githago* L., dont les propriétés réelles doivent être voisines. L'effet magique prêté à la seconde rejoint l'effet thérapeutique recherché au moyen de la première. D'autre part, on sait aujourd'hui que la graine d'*A. githago*, notre nielle des blés, renferme un saponoside paralysant. Le rôle de la magie n'était donc que de transformer l'effet réel de la graine ingérée (qui avait dû être révélé accidentellement) en un effet prophylactique à distance. Nous retrouverons ce processus ci-après pour l'ail et plus loin pour le *moly* arcadien.

46. Apoll. Soph., *Lex. hom.*, 114 Bekker : μῶλυ · φυτὸν ἀλεξιφάρμακον ; Hsch. μ 2036 Latte : μῶλυ · φυτοῦ εἶδος ἀλεξιφάρμακον.

47. Paris, Quillet, 1964, p. 350-351.

48. Cf. note *ad loc.* dans l'éd. O. Navarre (C.U.F., 1921).

49. Voir W. SCHAFFNER, *Les plantes médicinales et leurs propriétés*, Lausanne, 1993, p. 17.

50. L'étude superficielle de M. DORIE, « Les plantes magiques de l'Odyssée », *Revue d'Histoire de la Pharmacie*, 195 (1967), p. 580-584, a pour sous-titre « Le *moly*. *Allium nigrum* L. », mais aboutit à cette conclusion : « Il semble bien que le don précieux qu'Hermès fit au subtil Ulysse fût une gousse d'ail », avec rappel des croyances populaires en la vertu prophylactique de l'ail cultivé.

Parmi les espèces sauvages d'ail dans lesquelles on a voulu reconnaître la plante de Théophraste et/ou le *moly* homérique⁵¹, nous écarterons d'emblée celles qui sont étrangères à la flore grecque : *A. moly*, endémique de l'Espagne orientale et du Sud-Ouest de la France, à fleurs jaunes, ainsi nommé par Linné d'après cette remarque de Pline (XXV, 27) sur le *moly* : « Les auteurs grecs ont peint sa fleur jaune, alors que dans la description d'Homère elle était blanche » ; *A. victorialis* L., des montagnes de l'Europe tempérée, dont le nom d'espèce rappelle que le bulbe passait pour procurer la victoire aux soldats qui le portaient sur eux en amulette ; *A. siculum* Ucria, du bassin méditerranéen occidental ; *A. dioscoridis* auct., qui se rencontre de la Turquie à la Crimée. L'espèce présente en Grèce qui a le plus retenu l'attention est l'ail noir ou ail magique (*A. nigrum* L., auquel la nomenclature moderne rattache *A. multibulbosum* Jacq. et *A. magicum* auct.)⁵², quoiqu'il possède des fleurs blanc verdâtre veinées de vert ou de rouge violacé et un bulbe revêtu d'enveloppes blanchâtres⁵³. Son habitat ne correspond pas mieux que sa morphologie à ce que nous savons du *moly* arcadien : on le trouve en Grèce péninsulaire et insulaire dans les champs, les oliveraies, les vignes, à basse altitude et dans les collines⁵⁴. Bon connaisseur de la flore de son pays, P. Gennadios est formel : « L'ail noir ne se rencontre pas aujourd'hui 'aux environs de Phénéos et dans le Cyllène' »⁵⁵. J. Murr⁵⁶ croit même, à tort, *A. nigrum* absent de Grèce et penche plutôt pour des aulx à fleurs d'un blanc pur, *A. subhirsutum* L. et *A. neapolitanum* Cyr. dont un synonyme, *A. lacteum* Sibth. & Sm., suggère une identification possible avec le *moly* à fleur blanc de lait. Mais, de l'aveu même de Murr, ces deux espèces sont très communes et abondantes dans toute la Grèce (surtout la première, qui au printemps tapisse de ses fleurs blanches en étoile le sol nu des garrigues proches d'Athènes). Il est impensable que Théophraste ait localisé dans la lointaine Arcadie une plante qu'il avait sous les yeux. Conscient de

51. Bibliographie dans STANNARD, *op. cit.*, p. 256, n. 5 et p. 258, n. 10.

52. Proposé, avec ou sans réserves, notamment dans L.S.J., d'après l'*Index of Plants* de Thiselton-Dyer dans l'édition de Théophraste, *Enquiry into Plants*, Loeb, 1916-1926 ; dans l'*Index plantarum* de l'édition de Wimmer, Paris, Didot, 1866, d'après K. Sprengel ; FRISK, *GEW* ; CHANTRAINE, *DELG* ; ANDRÉ, « Pythagorisme... », p. 236-237 ; note à Pline, XXV, 26 (C.U.F., 1974) ; *Noms de plantes*, s.v. *mōly* 2.

53. Cf. G. BONNIER, *Flore complète de France, Suisse et Belgique*, Paris, 1934, t. X, p. 86 ; W. T. STEARN in *Flora europaea*, V, 68-69. Nous avons vu plus haut (n. 42) par quelle erreur de raisonnement Schneider évite la difficulté due à la couleur des fleurs.

54. HALÁCSY, *Consp. flor. gr.* III, 262.

55. *Λεξικόν φυτολογικόν*², Ἀθήναι, 1959, p. 532, s.v. Κρόμμυον τὸ μέλαν.

56. *Die Pflanzenwelt in der griechischen Mythologie*, Innsbruck, 1890, p. 209-210.

DES PLANTES NOMMÉES MOLY



FIG. 3. — La nivéole d'été, *Leucojum aestivum* L.

ces difficultés, Stannard s'en tient à une équivalence qu'il croit incontestable : *moly* = *Allium* sp. (genre *Allium*, espèce indéterminée) ⁵⁷. Or c'est là justement l'*a priori* qui paralyse la recherche. Puisqu'il n'existe pas d'ail correspondant exactement aux descriptions du *moly* et propre aux prairies Amaryllidacée des prairies humides et des marécages de l'Europe tempérée ⁵⁸. « Rarissime » en Grèce selon E. de Halácsy ⁵⁹, qui la signale seulement humides de la région du Cyllène, le *moly* arcadien n'est pas un ail.

Une seule plante, à notre connaissance, possède la totalité des caractères définis plus haut : c'est la nivéole d'été, *Leucojum aestivum* L. (fig. 3), une en Eubée septentrionale et à Scopélos dans les Sporades, elle croît aujourd'hui encore à l'état spontané dans la région de l'Arcadie où Théophraste localisait le *moly*. La photographie qui la représente dans H. Baumann, *Le bouquet d'Athéna*, Paris, 1984, p. 78, n° 140, a été prise « dans un petit marais près de Kalavryta au Péloponnèse » ⁶⁰. Kalavryta, l'antique Kynaitha, se trouve au Nord-Ouest de Phénéos dont elle est distante d'une vingtaine de kilomètres à vol d'oiseau et séparée par le mont Chelmos. La vallée de Kalavryta s'ouvre à une altitude de 700-800 m, qui est aussi celle du bassin de Phénéos, et jouit pareillement d'un climat frais et d'une grande abondance en eau ⁶¹. La proximité des lieux et la similitude des biotopes nous donnent la quasi-certitude que *Leucojum aestivum* poussait sur les bords marécageux du lac de Phénéos, à supposer que l'assèchement de celui-ci l'en ait totalement chassé.

Les caractères morphologiques de la nivéole à comparer avec ceux du *moly* sont les suivants : bulbe d'environ 3 cm de diamètre, formé, comme celui de l'oignon, de tuniques très distinctes, blanches, dont la plus superficielle est membraneuse, brune ou d'un roux foncé (mais non presque noire comme dans certaines espèces de narcisse); feuilles atteignant 40 × 1,2 cm, linéaires (ce qui peut rappeler le chiendent), assez charnues,

57. *Op. cit.*, p. 259 : « Theophrastus' Moly is a real plant, quite certainly *Allium* sp. ».

58. Décrite *infra* d'après D.A. WEBB in *Flora europaea*, V, 77, et O. POLUNIN, *Guide photographique des fleurs sauvages d'Europe* (trad. fr. de M. Cuisin), Paris, 1991, p. 471, n° 1681. Ces sources ont été complétées, notamment pour les mensurations, par l'observation directe de plantes photographiées et récoltées dans l'Hérault, sur les bords du canal du Midi.

59. *Op. cit.*, III, 205.

60. Communication personnelle de l'auteur (lettre du 28-02-86) qu'il m'est agréable de remercier ici pour ce précieux renseignement.

61. Voir M. JOST, *op. cit.*, p. 51. Le Guide Bleu « Grèce » (1967) vante, p. 590, Kalavryta « renommée pour ses eaux, sa fraîcheur en été ».

dressées ou retombantes ; forte tige de 50 (- 60) cm de hauteur ⁶², terminée par une ombelle de 5-6 fleurs en moyenne, dont chacune est portée par un long pédoncule grêle ; à la base de l'inflorescence, spathe longue de 4-5 cm ; fleurs (fig. 4) campanulées, d'un blanc pur à l'exception d'une tache verte à l'extrémité de chaque segment du périanthe, donnant la même impression d'opacité et d'épaisseur que la « fleur de lait », *Galanthus* (nom scientifique des perce-neige) ⁶³ ; segments égaux, ne dépassant guère 2 cm de longueur (la fleur est donc à cet égard plus petite que celle des perce-neige ⁶⁴, formée de segments inégaux dont les plus longs mesurent jusqu'à 3,5 cm). La plante est fixée dans le sol détrempe par de nombreuses et fortes racines (fig. 5), ce qui la rend difficile à arracher sans l'aide d'un outil, sauf dans les mottes détachées de la rive, où le bulbe se trouve à nu (fig. 6). C'est le seul point sur lequel les Phénéates étaient en désaccord avec Homère ; nous aurons à y revenir.

La composition chimique de *Leucojum aestivum* n'est pas exactement connue. On sait seulement que son bulbe contient des alcaloïdes dont l'un, la galanthamine (ainsi nommée d'après le genre *Galanthus*, mais non spécifique des perce-neige), a une action myotonique reconnue et parfois utilisée dans la médecine moderne ⁶⁵. Le bulbe de la nivéole se prêterait donc à l'usage que Dioscoride attribue à celui du *moly* en gynécologie : en accroissant la tonicité musculaire, la galanthamine pourrait aider à corriger un prolapsus utérin. Mais cette fonction thérapeutique n'exclut pas pour la nivéole, entre autres Amaryllidacées, une assez forte toxicité susceptible de provoquer des troubles nerveux. Le *Guide des plantes dangereuses* d'A.-M. Debelmas et P. Delaveau nous livre (p. 62) cette mise en garde : « On se méfiera des bulbes des plantes méditerranéennes telles que *Leucojum aestivum* (...) ; leur consommation entraîne mydriase [dilatation de la pupille consécutive au blocage du nerf moteur], maux de tête et somnolence ». Nous retrouvons ainsi l'action narcotique et paralysante qui nous est apparue

62. Donc encore inférieure d'un bon tiers aux « quatre emfans » (88 cm) de la tradition arabe de Dioscoride (cf. *supra*, n. 9). Mais nous ignorons quel était le texte originel et en outre une erreur d'information est toujours possible.

63. A noter qu'en faisant des nivéoles le genre *Leucojum*, contigu dans nos flores au genre *Galanthus*, Linné avait en vue le vrai sens du gr. λευκίον désignant une plante bulbeuse, « perce-neige » et non « violier » ou « giroflée ».

64. Voir BAUMANN, *op. cit.*, p. 79, fig. 142.

65. R.R. PARIS-H. MOYSE, *Précis de matière médicale*, Paris, t. II (1967), p. 69 ; M. STUART, *Encyclopédie des Herbes* (trad. fr. de L. Caporali), Paris, 1981, p. 193 ; *Encyclopédie (Quillet) du monde végétal*, p. 1607.



FIG. 4. — Les fleurs « blanc de lait » et la spathe de la nivéole d'été.



FIG. 5. — *Leucojum aestivum*. Bulbes et racines.

comme le point commun entre le *moly* homérique et les plantes homonymes qui sont l'harmale et la morelle somnifère. Sous un très vieux nom entendu comme « ce qui émousse », les Anciens ont donc réuni des plantes, dont trois au moins sont réelles, capables de causer un engourdissement pathologique, facilement transformé par la magie prophylactique en neutralisation de sortilèges et d'esprits malins.

Les Phénéates faisaient observer que leur *moly* était semblable à celui d'Homère, sans prétendre ouvertement que le poète avait créé son herbe magique à racine noire et fleur blanc de lait en ayant présente à l'esprit une image assez précise de la plante arcadienne. Un ensemble d'indices, à défaut de preuve, suggère cependant avec insistance que le *moly* odysseéen est moins « fabuleux » qu'on ne croit ⁶⁶.

66. L.S.J. s.v. μῶλυ : « a fabulous herb » ; de même ANDRÉ, *Noms de plantes*, s.v. *mōly* 1 : « plante fabuleuse mentionnée par Homère » ; RAHNER, *op. cit.*, p. 203 : « La plante Moly est une plante de conte ».



FIG. 6. — *Leucojum aestivum*. Plante entière, le bulbe mis à nu.

Avant de nous engager sur un terrain plus ferme, rappelons d'après Pausanias (VIII, 14, 5-7) ce que les Phénéates racontaient au sujet de la venue d'Ulysse chez eux : ayant retrouvé là des juments qui lui avaient échappé et décidé « d'avoir des juments au pays des Phénéates, de même qu'il faisait élever ses vaches sur le continent, en face d'Ithaque ⁶⁷ », Ulysse y avait fondé un sanctuaire d'Artémis Heurhippa ⁶⁸ et consacré une statue en bronze de Poséidon Hippios sur le socle de laquelle il avait fait graver ses instructions aux gens qui élevaient ses chevaux. L'anachronisme de cette légende n'a pas échappé à Pausanias qui a bien noté le démarquage de l'*Odyssee* et conteste l'attribution de l'offrande à Ulysse, « car, dit-il, on ne savait pas encore à cette époque exécuter les statues de bronze d'une seule pièce » ⁶⁹. Il s'agit donc d'une anecdote post-homérique ⁷⁰ qui n'apporte rien à la discussion d'une origine arcadienne possible pour le *moly* odysseén.

En revanche, le *Catalogue des vaisseaux* au chant B de l'*Iliade* nous donne la certitude que les aèdes avaient une connaissance assez précise des *realia* d'Arcadie. Si Phénéos est seulement nommée (v. 605) et le Cyllène banalement qualifié d'« escarpé » (v. 603 Κυλλήνης ὄρος αἰπύ), la mention du tombeau d'Aipytyos (v. 604 Αἰπύτιον παρὰ τύμβον) suppose une bonne information. Car, selon Pausanias (VIII, 16, 3), ce monument ne méritait guère de notoriété : « C'est en réalité un amas de terre insignifiant ceint d'un soubassement de pierre ». Il est donc plausible que des curiosités arcadiennes plus remarquables transparaissent, plus ou moins modifiées par leur adaptation au propos du poète, dans les œuvres homériques. Le meilleur exemple est celui du Styx. On sait que le Styx réel (auj. Mavronéro, « l'eau noire ») est une fine cascade alimentée par un névé du Chelmos, qui se précipite du haut d'une falaise abrupte dans un paysage de haute montagne extrêmement sauvage ⁷¹. Ce filet d'eau se transforme dans sa chute en pluie de gouttelettes impalpables. Pour la seule raison qu'elle paraît glaciale, surtout en plein été, cette eau a la réputation d'être dangereuse pour ceux qui

67. Cf. ξ 100.

68. Litt. « qui trouve les chevaux ». Pour une explication de cette curieuse épiclèse, voir M. JOST, *op. cit.*, p. 411.

69. C'est en gros l'opinion des archéologues modernes. Voir F. CHAMOIX, *La civilisation grecque*, Paris, 1963, p. 380, s.v. Bronze (Technique du).

70. Sur les liens entre Ulysse et Poséidon qui ont donné à croire que le héros était une hypostase du dieu, voir M. JOST, p. 287, n. 4, avec cette remarque : « On notera (...) que le culte d'Ulysse est rare en Grèce et (...) généralement consacré au héros homérique ».

71. Description détaillée du site dans FRAZER, *op. cit.*, p. 250-252. On se reportera aussi aux p. 79-82 de R. BALADIÉ, *op. cit. (supra, n. 36)*, et à son excellente documentation photographique, pl. XLII et XLIII.

en boivent. Déjà Pausanias avait été frappé par les similitudes entre le Styx arcadien et le fleuve infernal du même nom chez Homère. Au sujet du serment d'Héra dans l'*Iliade* (O 36-37) attestant « l'eau du Styx qui tombe goutte à goutte » (τὸ κατειβόμενον Στυγὸς ὕδωρ), le Périégète remarque (VIII, 18, 2) : « Ces vers donnent l'impression que le poète a vu dégoutter l'eau du Styx » (...τὸ ὕδωρ τῆς Στυγὸς στάζον). Sa seconde citation de l'*Iliade* (Θ 366-369) précise le tableau : dans Στυγὸς ὕδατος αἰπὰ ῥέεθρα « le courant vertigineux de l'eau du Styx », la formule αἰπὰ ῥέεθρα s'applique parfaitement à des « cataractes vertigineuses »⁷² comme la cascade de Mavronéro qui glisse le long d'une paroi verticale haute de 200 mètres. En outre le nom même de Στύξ désigne un froid glacial, qui peut être mortel. C'est le mot qu'emploie Théophraste (*C.P.* V, 14, 4) pour exprimer « le froid qui pénètre profondément dans le corps » (αἰ στύγες... αἴπερ μάλιστα εἰσδύονται εἰς τὰ σώματα) et dont « on ne peut pas se protéger même couché dans des couvertures ». Hésiode, *Théog.* 785-787, réunit en quelque sorte les données précédentes en faisant de l'eau du Styx une eau glaciale qui tombe goutte à goutte d'un haut rocher vertigineux (ὕδωρ | ψυχρόν, ὃ τ' ἐκ πέτρης καταλείβεται ἡλιβάτοιο | ὑψηλῆς). D'aussi exactes correspondances entre l'imaginaire et le réel ne sont pas l'effet du hasard⁷³ ; elles s'expliquent aisément si les poètes ont emprunté les caractères physiques du Styx infernal à la cascade d'Arcadie.

Or celle-ci est peu éloignée de Phénéos et faisait partie de son territoire⁷⁴, bien qu'elle fût encore plus proche de Kynaitha. Par conséquent les aèdes d'Asie Mineure ont pu être renseignés sur les autres curiosités de Phénéos, et en particulier sur le *moly*, aussi exactement que sur le Styx. C'est même d'autant plus vraisemblable que cette herbe magique n'est pas seule à rappeler l'Arcadie dans le chant κ de l'*Odyssee*. Les compagnons d'Ulysse changés en porcs sans perdre leur psychisme humain font penser aux êtres hybrides des mythes et des cultes arcadiens : Pan, mi-homme, mi-bouc ;

72. Ch. de LAMBERTERIE, *Adjectifs en -υς*, p. 307 et 309.

73. C'est également l'opinion de R. BALADIÉ (*ibid.*, p. 80) : « Quand Homère et Hésiode parlent du Styx, les détails pittoresques qu'ils donnent s'accordent avec le phénomène naturel qui a pour cadre le massif du Chelmos ; il est impossible que le second surtout n'ait pas eu à l'esprit ce site précis ».

74. Voir la carte de M. JOST (cf. *supra*, n. 35). Bien que selon Hérodote, VI, 74, le Styx ait d'abord appartenu au territoire de Nonacris, ville « voisine de Phénéos » (πρὸς Φενεῶν), dont Pausanias ne vit que les ruines (VIII, 17, 6), la plupart des auteurs anciens le situent « dans la région/au voisinage de Phénéos » ou encore, à partir de Théophraste (fr. 213 B Fortenbaugh = 160 Wimmer), ἐν Φενεῶν, « sur le territoire de Phénéos » (cf. F. BÖLTE, s.v. *Pheneos* in *RE* XIX 2 [1938], c. 1971). « Ainsi comprenons-nous (...) qu'il soit, du point de vue des légendes, dans l'orbite phénéate » (JOST, p. 36).

Artémis-Eurynomé, femme-poisson ⁷⁵; Déméter de Phigalie, à tête de cheval ⁷⁶. Leur thériomorphisme provisoire évoque *mutatis mutandis* celui des lycanthropes du mont Lycée ⁷⁷. D'autre part, l'épisode de Circé constitue le préambule de la descente d'Ulysse aux enfers. Celle-ci s'opérera grâce au dieu qui joue le rôle d'« agent de liaison (...) avec le monde infernal » ⁷⁸, Hermès, « seul messager accrédité auprès d'Hadès » ⁷⁹ : c'est lui qui, par le don du *moly*, assure à Ulysse le concours de Circé pour accomplir indemne son voyage dans l'au-delà. Or à Phénéos où la communication des mondes, terrestre et souterrain, avait une réalité géographique ⁸⁰, Hermès était le dieu le plus honoré ⁸¹, et après lui Déméter, sous une double épiclèse : on y célébrait des mystères de Déméter Eleusinia qui passaient pour une réplique de ceux d'Éleusis, et un culte de Déméter Kidaria dont la cérémonie la plus originale était une flagellation des habitants du monde souterrain ⁸² au moyen de baguettes (βάβδις), ce qui rappelle la baguette magique d'Hermès et de Circé, instrument de transformation de la vie et de mise en communication des mondes ⁸³. Peut-être aucun de ces rapprochements ne serait, à lui seul, significatif ; réunis, ils forment un ensemble d'indices favorables à notre hypothèse d'une origine arcadienne du *moly* homérique.

Il n'est pas surprenant que l'adaptation de la plante réelle à la fiction poétique l'ait dépouillée d'une partie de ses caractères : la forme et le port des feuilles, l'existence d'une spathe n'avaient d'intérêt que pour des naturalistes. Cette sélection aboutit à l'image stylisée d'une plante réduite à ses extrémités dont les couleurs contrastent violemment : le blanc pur de la fleur s'oppose au noir de la racine, comme la lumière à l'obscurité, la connaissance à l'ignorance, la raison humaine à la bestialité. La voie était ouverte à toutes les interprétations qui n'ont cessé de foisonner de

75. JOST, p. 411-412.

76. *Ibid.*, p. 89 ; SÉCHAN-LÉVÊQUE, *op. cit.* (*supra*, n. 6), p. 135.

77. Voir JOST, p. 259-260.

78. SÉCHAN-LÉVÊQUE, p. 272.

79. *Hymne hom. Hermès*, 572.

80. Si Poséidon Hippios dont Ulysse passait pour avoir consacré une statue à Phénéos (cf. *supra*, p. 25) était le « patron » des chevaux, c'était ailleurs en Arcadie, notamment à Mantinée, le dieu-cheval, maître des eaux bondissantes qui s'engouffrent dans le sol (JOST, p. 287 et 291). Cet aspect chthonien du dieu n'était certainement pas inconnu à Phénéos, où l'obstruction des katavothres avait les conséquences les plus spectaculaires.

81. Description des cultes de Phénéos dans Pausanias, VIII, 14, 10 et VIII, 15, 1-4.

82. Paus. VIII, 15, 3. Commentaire et discussion sur la signification de ce rite dans JOST, p. 319-320 ; SÉCHAN-LÉVÊQUE, p. 136.

83. Sur la baguette magique dans l'épisode de Circé, voir J. BROUSSE, *Mythologie des arbres*, Paris, 1989, p. 244-245.

l'Antiquité à nos jours⁸⁴. Nul doute que le poète n'ait voulu donner à son *moly* la valeur d'un symbole ; il ne l'a pas pour autant détaché du réel. De même que le Styx, transporté aux enfers, est resté une eau *froide, dégouttant d'une falaise abrupte*, de même le *moly* de Phénéos a conservé sa fleur *semblable à du lait* (terme « marqué », pourrait-on dire, par rapport à « blanc » qui serait banal) et sa racine sombre, *difficile à arracher*. Ce dernier détail, exact, nous l'avons vu⁸⁵, pour la nivéole, était contesté par les Phénéates, qui probablement extirpaient la plante sans difficulté particulière en s'aidant d'un outil approprié. Le poète l'a retenu pour illustrer le pouvoir surnaturel du dieu magicien. Porteur d'un nom « divin », le *moly* devait impérativement apparaître peu accessible à un simple herboriste⁸⁶.

Une dernière difficulté se présente au sujet du nom μῶλυ. D'une part la dialectologie grecque le tient pour un terme arcadien⁸⁷, sans autre particularité que d'avoir été usité dans une région nettement circonscrite et conservatrice à tous égards. D'autre part, pour F. Bader⁸⁸, en ce cas où « la double nomination [à savoir l'attribution au même objet d'un nom « divin » et d'un nom « humain », comme en Y 74 Ξάνθος et Σκάμανδρος au fleuve de Troade] est transposée au plan de l'arrachage de la plante, il ne peut pas y avoir de lien entre deux noms, l'un divin, l'autre humain, puisque la plante, étant magique, n'existe pas dans le monde des hommes et n'y a donc pas de nom ». En fait le contexte n'indique nullement que la plante « n'existe pas dans le monde des hommes ». Le paysage évoqué dans les vers qui précèdent le don du *moly* n'a rien de fantastique : des bois, une rivière près de laquelle Ulysse abat un cerf, un vallon où réside Circé⁸⁹. Le *moly* pousse là

84. Exposé très documenté dans H. RAHNER, *op. cit.* (*supra*, n. 3), p. 196-240.

85. P. 20.

86. A. DELATTE, *Herbarius. Recherches sur le cérémonial usité chez les anciens pour la cueillette des simples et des plantes magiques*, Paris, 1936, p. 5, propose une interprétation ingénieuse mais peu adaptée au contexte : « Si l'on veut que la plante conserve toute sa vertu et que l'arrachage ne comporte aucun danger pour l'herboriste, la récolte doit se faire selon certaines prescriptions mystérieuses ; la connaissance de ces règles est l'apanage d'un petit nombre de spécialistes, les βίζοτόμοι, dont la science, faite surtout de croyances et de rites religieux, provient d'une révélation divine ».

87. F. BECHTEL, *Die griechischen Dialekte*, Berlin, t. I (1921), p. 393 ; C. J. RUIJGH, *L'élément achéen dans la langue épique*, Assen, 1957, p. 90 et 159 ; L. DUBOIS, *op. cit.* (*supra*, n. 28), I, 188-189.

88. F. BADER, *op. cit.* (*supra*, n. 1), p. 17.

89. Une tradition attestée à partir de Théophraste (*H.P.* V, 8, 3) situait la demeure de Circé dans le Sud du Latium, sur un promontoire élevé couvert de bois touffus appelé Κιρχαῖον par les Anciens et aujourd'hui Monte Circeo ou Circello. Description du paysage dans V. BÉRARD, *op. cit.* (*supra*, n. 4), p. 278-279.

naturellement, sans que rien le désigne de prime abord comme une herbe magique. Hermès ne le crée ni ne l'apporte⁹⁰, il fait connaître à Ulysse la plante dans sa totalité, son nom et sa vertu prophylactique, et la lui remet après l'avoir arrachée sans effort. Pourquoi, au demeurant, l'avoir dite « difficile à arracher pour les mortels » si elle manquait à leur monde ? Le poète en parle donc comme d'une plante réelle mais presque inexploitable, inconnue du vulgaire, d'où son anonymat⁹¹. « La langue des dieux étant une langue de poètes, remarque Ch. de Lamberterie⁹², ces derniers créent les « noms divins » à partir de mots du vieux fonds de la langue. » C'est bien le cas du vieux nom arcadien μῶλυ⁹³. Il n'avait d'usage et de sens, du moins à l'origine, que dans l'aire peu étendue de la plante correspondante. Ni l'auditoire des aèdes en Asie Mineure, ni la plupart des Grecs lecteurs d'Homère n'ont connu le *moly* autrement que par l'*Odyssée*⁹⁴. C'est seulement quand les savants du Lycée vinrent à Phénéos pour étudier la formation de son lac qu'ils apprirent à reconnaître, avec prudence, le μῶλυ d'Homère dans la plante réelle homonyme, notre nivéole d'été, qui épanouit encore de nos jours ses fleurs blanc de lait dans quelques prairies marécageuses du Nord de l'Arcadie.

Suzanne AMIGUES

90. Remarque déjà faite par J. CLAY, *op. cit.* (*supra*, n. 1), p. 130.

91. Le rapprochement μῶλυ (x 305)/μέλαν (x 304), signalé à la fois par F. BADER (*ibid.*, p. 16) et par Ch. de LAMBERTERIE (*Adjectifs en -ος*, p. 384-385), ne ressemble guère à la « double nomination » illustrée par les exemples de l'*Iliade* : aucune plante n'était communément appelée μέλαν « la noire » et il serait bien paradoxal que le nom « humain » se réfère à la partie de la plante normalement invisible, sa racine, qui plus est « difficile à arracher pour les mortels ». F. Bader a noté l'allitération double soulignée par la fréquence de la nasale labiale et de la liquide dans les deux vers. Ce jeu phonique tend peut-être à suggérer l'action lénifiante du *moly*, si ce n'est pas un simple ornement de poésie savante.

92. *Ibid.*, p. 383. Abondante bibliographie relative à la « langue des dieux » dans F. BADER, *op. cit.*, p. 15, n. 14.

93. Sur le problème de l'arcado-cypriote et de l'« achéen », voir le résumé de RUIJGH, *op. cit.*, p. 11-13. Le même auteur signale (p. 159) que « les γλῶσσαι κατὰ πέλεις [extrait de glossaire reproduit et commenté dans K. LATTE, « Glossographika », *Philologus*, 80 (1925), p. 136-175] attribuent ἔσθλον aux Clitoriens ». Le territoire de Cleitor étant limitrophe de celui de Phénéos à l'Ouest, on peut se demander, malgré une certaine banalité de ἔσθλος dans l'épopée homérique (Ruijgh en dénombre 186 ex.), si le poète ne pensait pas aussi à l'Arcadie en définissant le μῶλυ, avant de le nommer, comme un φάρμακον ἔσθλον (x 287 et 292).

94. *Leucojum aestivum* est en effet rarissime en Grèce (cf. *supra*, p. 19 et n. 59) et très inégalement distribué dans l'actuelle Turquie, où on le trouve de Bursa à Erzurum, ainsi qu'aux environs d'Istanbul, mais non sur la façade égéenne (P. H. DAVIS, *Flora of Turkey and the East Aegean Islands*, Edinburg, t. VIII [1984], p. 364-365).